

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions prises en assemblée générale en date du 05 septembre 2018, la collectivité des associés de la société PROBEAUTIC INSTITUT AVIGNON, SAS au capital de 5 000 euros, RCS 513 990 093, siège social : 380 rue Paul Euhard CC Cap Sud, 84000 Avignon, a pris acte de la démission de la SARL ML INVEST de ses fonctions de Présidente et décidé la nomination de la société PROBEAUTIC INVEST, SARL au capital de 1 310 800 euros, RCS 792 743 874, siège social : avenue de Londres, parc d'activités du plateau de Sigères, 83870, Sigères ; en qualité de Présidente. Les formalités seront effectuées au tribunal de commerce d'Avignon.

APPEL D'OFFRES

ASA DU CANAL DE CARPENTRAS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ
 ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
 232 AV FREDERIC MISTRAL 84200 CARPENTRAS - France
 Type de l'acheteur public : Autre
 Contact : Monsieur GUILLAUME Alain
 Tél. : 04906831073

OBJET DU MARCHÉ
 MODERNISATION MONTEUX N°8 - TRANCHE 4 - PHASE 2

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 14/09/2018

TYPE DE MARCHÉ : Travaux

TYPE DE PRESTATIONS : Execution

CLASSIFICATION DES PRODUITS : Eau distribuée

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
 Modernisation du réseau d'irrigation par la mise en place de canalisations sous pression et de bornes d'arrosage.
 Cela comprend la fourniture et la pose de canalisations sous pression du DN 40 mm au DN 500 mm en PEHD, PVC bi-orienté et en fonte ductile y compris la robinetterie et accessoires, ainsi que les branchements d'arrosage.

PROCÉDURE
 MODE DE PASSATION : Procédure Adaptée

FORME DU MARCHÉ : Ordinaire

AUTRES INFORMATIONS :
 Le DCE sera disponible sous format papier au siège du Canal de Carpentras, ou par téléchargement sur le site : <http://www.laprovenchemarchespublics.com>.

PLANNING
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 11/10/2018 à 17:00

CRITÈRES D'ATTRIBUTION
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

COMMUNE DE SAINT-SATURNIN-LES-APT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé sur la commune de Saint-Saturnin-les-Apt à une enquête publique portant sur :

L'échange de parcelles au quartier la Fortune.

L'enquête publique se déroulera du 08 octobre 2018 au 23 octobre 2018 inclus.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en Mairie tous les jours de la semaine aux jours et heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 13h à 17h. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune : www.saintsaturninlesapt.fr

Le Commissaire-enquêteur se rendra à disposition du public en Mairie Le mardi 09 octobre 2018 et le jeudi 18 octobre 2018, de 14h à 17h.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du Règlement local de Publicité de la commune de Joucas

Le public est informé que, par arrêté municipal n°50-18 en date du 14.09.2018, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du Règlement local de Publicité (RLP).

A cet effet, M. Pierre-Bernard FAGUET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Vice-Président du tribunal administratif de Nîmes.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du 10 OCTOBRE 2018 au 9 NOVEMBRE 2018 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

• Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 10h à 11h30

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures susvisés pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable en ligne à l'adresse suivante : www.joucas.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'élaboration du RLP et commenter éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête, ou les envoyer au commissaire enquêteur par écrit à l'adresse de la mairie (place de l'église 84220 Joucas), ou par voie électronique (urbanisme@joucas.fr).

Le commissaire enquêteur se rendra à la disposition du public en Mairie les jours suivants :

• Jeudi 25 octobre 2018 de 9 h à 12 h
 • Vendredi 5 novembre 2018 de 9 h à 12 h 30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, ainsi qu'à la préfecture de Vaucluse.

Ils seront en outre publiés par voie électronique sur le site internet de la commune.

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.

Monsieur le Maire
 Lucien AUBERT

ANNONCES LEGALES

PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION ET D'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU RHONE SUR LES COMMUNES DE BOLLENE, CADEROUSSE, CHATEAUNEUF-DU-PAPE, LAMOTTE-DU-RHONE, LAPALUD, MONDRAGON, MORNAS, ORANGE, PLOLENC

Le préfet de Vaucluse a prescrit par arrêtés du 17 septembre 2018, l'ouverture de 9 enquêtes publiques portant respectivement sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Rhône sur les communes de Bollène, Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Mondragon, Orange et sur le projet d'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Rhône sur les communes de Mornas et Piolet.

Cette enquête d'une durée de 31 jours, se déroulera du mercredi 10 octobre 2018 au vendredi 9 novembre 2018 inclus.

Monsieur Georges Truc, Maire de conférences, a été désigné président de la commission d'enquête par le tribunal administratif de Nîmes ; Messieurs Philippe Ouévromont, Ingénieur Général des Ponts, Eaux et Forêts en retraite et Patrick Trabard, Directeur à la préfecture de la Côte d'Or en retraite, ont été désignés membres titulaires.

La Direction Départementale des Territoires de Vaucluse est responsable du projet et est à ce titre, l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Chaque dossier de PPRI communal soumis à l'enquête sera déposé dans la mairie concernée.

Le dossier d'enquête sera également disponible sur le site internet de la préfecture de Vaucluse : <http://www.vaucluse.gouv.fr/rubrique/Enquetes-Publiques> (<http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-12584.html>)

Pour chaque PPRI communal soumis à l'enquête, le public peut :

- prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée ;
- consigner ses remarques sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie, ou les adresser par écrit avant la clôture de l'enquête, au siège de la mairie des communes précitées (à l'attention de Monsieur le président de la commission d'enquête pour le projet de PPRI du Rhône) ;

Bollène	Mairie de Bollène Service urbanisme Place Reynaud de la Gardette 84500 Bollène	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Caderousse	Mairie de Caderousse Direction Générale des Services Rue Berthier 84860 Caderousse	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf le jeudi matin)
Châteauneuf-du-Pape	Mairie de Châteauneuf-du-Pape 8 places Joseph Ducos 84230 Châteauneuf-du-Pape	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Lamotte-du-Rhône	Mairie de La Motte-du-Rhône place de la liberté 84840 Lamotte-du-Rhône	du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Lapalud	Mairie de Lapalud 35 cours des platanes BP 43 84840 Lapalud	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (- 6h30 le vendredi)